

Préfecture de
Haute - Garonne

Commune de
LHERM

Dossier n° DP03129924G0019

Demande déposée le : 27/02/2024
Par : La SASU EDF ENR
Représentée par : Monsieur DECLAS
Benjamin
Exerçant : Agence de TOULOUSE - 12 rue
Isaac Newton 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Pour : L'installation de panneaux
photovoltaïques
Sur un terrain sis : 13 Rue Suzanne Douzon-
Pech 31600 LHERM
cadastré : 0G-0753

Objet : Rejet tacite

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 27/02/2024, pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques situé 13 Rue Suzanne Douzon-Pech 31600 LHERM.

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 13/03/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- **DP4. Un plan de la toiture [Art. R. 431-10a) du code de l'urbanisme]**. Le plan de la toiture permet d'apprécier quel sera l'aspect extérieur de la construction. Choisissez une échelle permettant d'avoir une vue suffisamment précise de l'aspect général de la toiture des constructions concernées par votre projet. Représentez l'état initial de la toiture (c'est-à-dire à la date de dépôt de votre dossier) et l'état futur (pour une meilleure lisibilité, vous pouvez faire deux plans distincts).

Ces pièces n'ayant pas été adressée à la mairie de LHERM dans le délai de trois mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'**opposition tacite**.

Vous devez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LHERM, le 21 juin 2024
Pour le Maire, l'adjointe déléguée à l'Urbanisme.

Brigitte BOYE